

GROUPE ACTIONS PROJETS CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

MERCREDI 6 MARS 2024 A 19H30

COMPTE RENDU

Présents : CHARDON Dominique, DELOBRE Florence, FAURE Patrick, PARA Dominique, PHEULPIN Lucie, PLUVINET Pascal, COSTE Ludovic.

Absents : ATTHAR Jean Jacques, BON Emmanuelle, BOS Fabienne, BUZENET Arnaud, CLER Magali, GAULTIER Karen, LAMBERT Basile, LIONNET Yann, MATHIEU Cyril, MIDETE Alida, PERRET Guy, ROYER Patrick, SADOUX Sidney, WILB Laurent.

Ordre du jour :

1. Point d'étape sur :

- les groupes d'échanges de matériels / outils entre les habitants,
- le marché des producteurs,
- l'organisation d'ateliers.

2. Informations diverses :

- réunion publique : installation photovoltaïques pour les particuliers
- projet échangeur routier – St Barthélémy de Vals
- nettoyage de printemps
- covoiturage – application Klaxit
- plantation des arbres à l'école
- école publique – vélo et sensibilisation à l'écologie
- du potager à l'assiette
- broyeur de végétaux

1. Point d'étape :

- échanges de matériel / outils entre les habitants :

Création du groupe sur whatsapp le 21/02/2024 : Chantemerle entraide et bons plans.

Description : Ce groupe a été imaginé pour créer du lien entre les habitants de Chantemerle ainsi chacun peut y poster ses besoins, ses bons plans,...

Par exemple si vous avez besoin d'un service, des choses à donner ou à troquer, du matériel de bricolage à prêter, un événement à communiquer... n'hésitez pas à partager !

Pour info ce groupe n'est pas destiné à devenir un site de propagande commerciale.

Merci de privilégier les réponses en privé pour ne pas surcharger la conversation.

Les administrateurs sont : Florence DELOBRE, Lucie PHEULPIN, Dominique PARA, Pascal PLUVINET et Ludovic COSTE.

Pour rejoindre le groupe WhatsApp, il faut vous faire connaître auprès d'un membre du groupe doit vous inviter par un lien d'invitation. Ensuite, le lien doit être envoyé et la personne doit l'ouvrir et choisir de rejoindre le groupe.

- **marché des producteurs locaux :**

Les membres du groupe en charge du marché des producteurs locaux sont absents.
Seul Pascal PLUVINET est présent et n'a pas encore été ajouté au groupe Whatsapp.

Vincent DELAGNES, Au champ de l'âne, maraîcher à Mercuriol, ne sera pas disponible le vendredi 24 mai. Il a organisé un marché à la ferme avec une animation de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Il serait disponible le vendredi 17 mai.

Dominique PARA indique que la fête de la dance Veauve devrait également avoir lieu le vendredi 24 mai à l'espace Eden Mercuriol et ne sera pas là. Lucie PHEULPIN qui participe avec Arnaud BUZENET au spectacle ne seront pas là également.

Au vu de ces dernières informations, les membres présents décident de modifier la date du marché des producteurs au vendredi 17 mai et décident de concentrer les efforts sur cet événement (trouver les producteurs, l'animation, la communication...).

A l'issue de la réunion, Pascal PLUVINET va diffuser un sondage pour connaître les personnes disponibles et intéressées pour l'organisation du marché.

Il est également évoqué la possibilité de réfléchir à la création d'un groupement d'achat (dans le style de « la ruche qui dit oui » ou « la cagette » mais sans passer par ces plateformes : commissions prélevées sur les commandes).

Le groupement d'achat permettrait aux habitants d'acheter en circuit court des produits locaux et de saison, à un prix juste pour les producteurs avec un retrait des commandes sur la commune de Chantemerle (lieu et horaire à prévoir).

Un formulaire va être préparé et diffusé, lors du marché des producteurs, pour savoir si les habitants de Chantemerle et les producteurs seraient intéressés par ce projet.

- **organisation d'ateliers :**

Les membres du groupe en charge de l'organisation des ateliers sont absents.

Il est proposé d'organiser un atelier au printemps : un « apéro troc et don plantes, semis et graines ». Chaque participant est invité à apporter une boisson ou une chose à grignoter.

Cet événement sera ouvert à tous ceux qui souhaitent « acquérir » de nouvelles plantes, découvrir des variétés ou renouveler ces plantations gratuitement. Le but est de partager et d'échanger graines, boutures, plants de légumes, vivaces, arbustes, plantes médicinales, aromatiques, plantes d'intérieur... dans une ambiance conviviale !

La date retenue est le vendredi 5 avril de 18h à 19h – parking de la Mairie.

2. Informations et discussions diverses.

*** Réunion publique : installation photovoltaïques pour les particuliers**

Un groupe de travail ayant une expertise dans ce domaine a été constitué pour contacter les installateurs locaux et analyser leurs propositions : Marin DERNAT (Claveyson), Gérard ESCOFFIER (Bren), Jean-Guy GAYET (Hauterives et Solidev), Olivier CHOMETTE (Saint Jean de Galaure), Rolland PEROLLIER (Claveyson), Ludovic COSTE (Chantemerle les blés).

La démarche se limite exclusivement à de petites installations susceptibles d'intéresser les particuliers pour un usage en autoconsommation.

Un cahier des charges a été envoyé auprès de 14 installateurs locaux. Chaque société devait être accréditée pour cette activité, avoir une garantie décennale, proposer un descriptif et un prix pour des unités de production de 3, 6 et 9 kWc.

La configuration qui paraît la mieux adaptée pour de petites installations destinées à optimiser l'autoconsommation comprend des micros onduleurs et une passerelle de comptage et communication.

Le résultat de ce travail sera présenté lors d'une réunion publique le vendredi 19 avril à 18h30 – Salle rurale.

** Projet échangeur routier – St Barthélémy de Vals*

Lors du conseil municipal du lundi 5 février, les élus avaient à se prononcer sur l'enquête publique relative aux travaux de réalisation de l'échangeur autoroutier.

Le conseil municipal a décidé avec 8 voix contre, 3 voix pour et une abstention de rendre un avis défavorable.

Mercredi 28 février, Vincent ROBIN (maire) et Ludovic COSTE (conseiller municipal) ont participé à une réunion organisée par le collectif Assez avec les élus des communes de St Bardoux, Bren, Peyrins, Chavannes, St Donat et Chatillon Saint Jean.

Les échanges ont fait ressortir une absence d'information, de concertation... Des problèmes de sécurité routière dans les villages et sur la route secondaire avec une augmentation du trafic (notamment des poids lourds) et des coûts supplémentaires pour le budget des communes (sécurisation, entretien des voiries...).

Il a été évoqué les risques de voir la qualité de vie durablement impactée en cas de réalisation de ce grand projet.

Il est proposé que chaque commune interpelle : les sénateurs, les députés, les conseillers départementaux... pour faire connaître son opposition et les problèmes engendrés par l'échangeur.

** Nettoyage de printemps*

Le samedi 23 mars de 9h à 11h rendez vous au parking de la mairie. Suivi du verre de l'amitié offert aux participants !

L'objectif est de ramasser les petits déchets sauvages aux abords des voies communales.

Répartie en plusieurs équipes, cette action pédagogique associant petits et grands permet de prendre conscience de l'importance de notre cadre de vie.

**Déchets plastiques sur terrain privé : place de la Poste, proche des rives de la Bouterne.
Une signalement a été fait à Arche agglo – service des rivières.
Il envisage un nettoyage par les agents du service.
La commune profitera du nettoyage de printemps pour enlever une partie des déchets.**

*** Covoiturage – application Klaxit**

ARCHE Agglo vient de lancer l'application Klaxit sur le territoire. Cette solution permet à tous les passagers de voyager gratuitement et aux conducteurs de recevoir une compensation de 1,50€ par trajet.

Comment ça fonctionne ?

• Étape 1

Les passagers et conducteurs téléchargent l'application Klaxit et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

• Étape 2

L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

• Étape 3

Le conducteur reçoit une compensation de 1,50€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien d'Arche Agglo (trajets compris entre 3 et 80 km)

*** Plantation des arbres à l'école**

Les employés communaux ont profité des vacances scolaires pour planter des arbres dans la cour de l'école afin de faire de créer des espaces ombragés et des îlots de fraîcheur pour les mois les plus chauds de l'année scolaire.

Il s'agit d'un koelreuteria (savonnier), un albizia ombrella, un tilleul à petites feuilles (tilia cordata), un micocoulier de provence (celtis australis) et un chêne sessile (quercus petraea)

*** École publique – vélo et sensibilisation à l'écologie**

A partir du mois de mars, les élèves de CM1 et CM2 commencent un cycle vélo, proposé par un intervenant.

Les élèves auront donc une séance chaque vendredi de 8h30 à 10h du 08/03 au 03/05.

Les premières séances se dérouleront dans la cour pour maîtriser le vélo et le code de la route.

La dernière séance sera, normalement, une sortie sur route (le 03/05) et cette sortie ne concernera que les CM2 (les CM1 resteront à l'école).

Une autre intervention aura lieu, celle d'Arche agglo.

Les élèves de CM1 et CM2 auront 3 séances: le 26/03, le 07/05 et le 23/05 autour de l'écologie et des énergies pour compléter le travail mené en classe.

Ils vont construire un four solaire; travailler sur la consommation d'eau avec la fabrication d'un oya ; fabriquer une éponge réutilisable ; et enfin la dernière séance sera une sortie pour étudier le fonctionnement de panneaux solaires.

* Du potager à l'assiette

ARCHE Agglo propose des ateliers et des formations sur les techniques de jardinage écologique.

Six ateliers gratuits d'une demi-journée sont au programme, de mars à octobre 2024. Ils seront animés par Jardin'envie et par la Conserverie Mobile et Solidaire sur différents lieux du territoire.

Les 6 ateliers de mars à octobre 2024 :

- Samedi 9 mars à Jardin'en Vie : préparer le jardin, les semences, les plants et les associations de cultures.
- Samedi 6 avril chez un jardinier : préparation du jardin et travail du sol.
- Samedi 20 avril à Jardin'en Vie : entretien des cultures avec des préparations de plantes.
- Samedi 8 juin chez un jardinier : économiser l'eau au jardin et notions de compostage.
- Samedi 14 septembre à Jardin'en Vie : récolter, trier, sécher les graines pour faire ses propres semences.
- Samedi 5 octobre au Domaine du Lac de Champos : atelier de transformation et mise en conserve pour valoriser les surplus du jardin (avec la Conserverie Mobile et Solidaire).

*Broyeur de végétaux

Lors de la formation et du composteur offert, il a été évoqué, par le SIRCTOM, la possibilité de prêt et de l'achat d'un broyeur avec aide financière.

Dominique PARA se demande si on pourrait envisager l'acquisition d'un broyeur pour la commune. L'idée semble intéresser plusieurs des participants du GAP. On reparlera de cet possibilité après l'organisation du marché des producteurs avec la possibilité de la création d'un groupe de travail.

Informations SIRCTOM :

Afin de promouvoir la pratique du broyage individuel sur son territoire, le SIRCTOM met à disposition des particuliers un broyeur à végétaux depuis le mois de mars 2022.

De plus, depuis le mois de juillet 2022, le syndicat aide à l'acquisition groupée de broyeurs à végétaux thermiques sur le territoire, sur présentation de dossier.

Pour bénéficier de l'aide à l'acquisition de broyeur, il est nécessaire de remplir des conditions et de présenter un dossier. Les coacquéreurs résidents sur le territoire peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25% s'ils sont au nombre de trois foyers fiscaux, voire 40% s'ils sont plus nombreux, pour un achat groupé d'un broyeur à végétaux thermique acheté sur le territoire du syndicat, d'un montant plafonné à 3000 euros. C'est ainsi une aide financière allant jusqu'à 1200 euros que propose le SIRCTOM pour amener les particuliers à transformer leurs déchets verts en ressource pour le jardin.

Prochaine réunion le mercredi 10 avril de 19h30 à 21h30 avec repas partagé (chacun apporte un plat, salé et/ou sucré, la commune offre les boissons)